

## Recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable (EPDHDD): état des lieux et propositions de mise en œuvre (résumé de l'étude)

### 1. État des lieux

#### 1.1 Contexte

La Commission suisse pour l'UNESCO a chargé la fondation éducation21 de dresser un état des lieux et de formuler des propositions pour mettre en œuvre l'EPDHDD<sup>i</sup> dans l'espace éducatif suisse.

Afin d'exploiter les synergies et de créer les conditions optimales pour obtenir un maximum d'effet, il est recommandé de ne pas introduire l'EPDHDD en tant que concept autonome, mais de l'intégrer en utilisant les structures existantes dédiées à l'éducation au développement durable (EDD). L'enseignement doit ainsi viser en priorité le développement, en fonction de critères prédéfinis, des quatre compétences suivantes :

- Compétence 1 : la pensée analytique et critique
- Compétence 2 : le respect de la diversité
- Compétence 3 : le sentiment d'appartenance à une communauté mondiale
- Compétence 4 : la résolution et la transformation pacifiques des conflits

#### 1.2 Plans d'études

Une analyse des plans d'études (Lehrplan21, PER et Piano di studio) montre que les compétences énumérées ci-dessus sont abordées sous différentes formes. Certains points critiques méritent d'être soulignés, notamment :

- La pensée critique est largement ancrée, mais sa concrétisation didactique fait souvent défaut.
- La diversité est certes fortement mise en avant, mais les liens avec les thématiques intersectionnelles ne sont pas assez clairs.
- Sentiment d'appartenance à une communauté mondiale : la contextualisation locale n'est pas assez prise en compte.
- Éducation à la paix : les références explicites aux approches transformatives font grandement défaut.

Dans l'ensemble, l'analyse des plans d'études montre que les thématiques liées à l'EPDHDD font l'objet dans les cycles 1 et 2 d'approches centrées sur les émotions, facilement accessibles. Au cycle 3, l'enseignement devient plus complexe grâce à la multiperspectivité. Mais certaines questions comme celles de l'intersectionnalité ou des rapports de force sont rarement mises en relation avec le vécu des apprenants.

#### 1.3 Ressources pédagogiques

Il existe des supports pédagogiques de qualité explicitement axés sur l'EDD qui constituent également une base solide pour le traitement de thématiques liées à l'EPDHDD. L'utilisation de ces ressources se faisant souvent sur la base des expériences préalables et des convictions individuelles des enseignants, il existe un certain risque d'une transmission incomplète, potentiellement endoctrinante ou mal comprise.

#### 1.4 Parcours de formation initiale et continue des enseignants (HEP-LU, HEP-VS, SUPSI)

L'analyse des cours de formation initiale et continue montre qu'il existe des contenus et des offres propres à favoriser le développement des compétences 1 à 4. Toutefois, des différences notables existent concernant la manière dont celles-ci sont traitées : la « pensée analytique et critique » est la compétence la plus souvent abordée, mais les cours en question se limitent dans la plupart des cas à des domaines thématiques spécifiques. Le « sentiment d'appartenance à une communauté mondiale » est la compétence la moins souvent traitée et les aspects liés à la notion de responsabilité globale y sont rarement pris en compte. La compétence « respect de la diversité » est essentiellement axée sur la professionnalisation des enseignants et moins sur des aspects didactiques. Quant aux cours axés sur la résolution et la transformation pacifiques des conflits, ils mettent l'accent sur des aspects relationnels et communicatifs, mais ne font généralement aucune référence explicite à la résolution des conflits. De nombreuses offres de formation n'abordent pas de manière explicite les quatre compétences. Des cours de formation initiale favorisant une réflexion approfondie et critique sur les concepts clés que sont la durabilité, les droits de l'homme et la paix font largement défaut. Dans la mesure où les plans d'études actuels favorisent largement le

cloisonnement des disciplines, l'intégration de thèmes transversaux se fait souvent de manière non systématique, d'où le risque d'une dilution involontaire des responsabilités entre les enseignants des HEP.

### **1.5 Acteurs extrascolaires**

Les organisations extrascolaires (ONG, musées, associations de jeunesse) offrent une expertise thématique axée sur la pratique. Toutefois leurs contributions sont soumises à des critères de qualité et doivent être conformes aux plans d'études.

## **2. Recommandations**

### **2.1 Axes stratégiques : structures existantes, intégration, participation et réseautage**

La singularité de la recommandation de l'UNESCO réside dans le fait qu'elle traite de manière équivalente les liens entre l'éducation et les droits de l'homme, la paix et le développement durable, et préconise une intervention dans tous les domaines d'études. Sa mise en œuvre requiert en conséquence une approche pragmatique, inclusive et participative, qui s'appuie sur des structures existantes. L'EDD constitue à cet égard un excellent point de départ, dans la mesure où elle est déjà ancrée dans les plans d'études et qu'elle peut prendre en compte les éléments spécifiques de l'EPDHDD (paix, droits de l'homme, approches transformatives). Les approches de l'éducation à la citoyenneté mondiale offrent à cet égard un important potentiel. Sur le long terme, le succès de l'EPDHDD dépendra de la capacité à renforcer une culture de coopération et de mise en réseau entre les écoles, les hautes écoles et l'administration scolaire.

### **2.2 Pistes d'action pour le secteur de l'éducation formelle**

La mise en œuvre de la recommandation de l'UNESCO devrait commencer en premier lieu au niveau de l'école obligatoire (en particulier le cycle 3) et utiliser les leviers décrits ci-après :

Pour les hautes écoles pédagogiques (HEP), les écoles et les enseignants : mise à disposition de **ressources temporelles et financières et conditions-cadres** afin de permettre, entre autres, l'organisation de formations continues, l'adaptation des lignes directrices et l'achat de matériel.

La **collaboration avec les acteurs extrascolaires** est cruciale. Il est donc proposé de mettre en place des stratégies cantonales pour intégrer les acteurs extrascolaires dans les processus d'éducation formelle. Ces stratégies contiendraient également des exigences en matière d'assurance qualité visant à encadrer leurs contributions.

Les **HEP** jouent un rôle clé dans la formation initiale et continue des enseignants ainsi que dans la recherche et le développement axés sur la pratique. En ce qui concerne la formation initiale et continue, il importe d'intégrer explicitement les thèmes clés de la recommandation de l'UNESCO dans les cursus et dans les descriptifs de modules, en visant de manière systématique l'acquisition des compétences susmentionnées. Par ailleurs une distinction claire devrait être faite entre le développement professionnel des enseignants et le développement de leur capacité à soutenir les apprenants. Les approches interdisciplinaires et transversales peuvent également être davantage encouragées. En outre, l'intégration de la recommandation de l'UNESCO dans la formation en cours d'emploi ainsi que le soutien des enseignants par des lignes directrices et des cours de formation continue sont considérés comme essentiels.

**Développement institutionnel de l'école / des écoles** : il convient d'examiner un développement ciblé du réseau, en particulier au niveau du secondaire I, soit par des mesures et des ressources propres, soit par des formes de collaboration existantes. L'approche institutionnelle globale (*Whole School Approach*, WSA) fait figure de modèle prometteur. Il est également important de promouvoir une culture scolaire participative et de nouer des partenariats avec les HEP.

**Enseignement** : trois champs d'action prioritaires sont identifiés.

- Approches transversales et participatives : les modalités d'enseignement interdisciplinaires telles que le traitement de thématiques annuelles, les projets ou l'enseignement par périodes permettent d'appréhender la complexité d'un sujet. Elles montrent qu'une perspective monodisciplinaire ne reflète qu'une partie de la réalité. Les apprenants peuvent ainsi reconnaître les limites de chacune des perspectives et les aborder de manière constructive.
- Ressources pédagogiques : pour que les ressources pédagogiques soient davantage connectées aux plans d'études, il est urgent de développer des outils contextualisés, pratiques et interactifs, en complément aux supports pédagogiques traditionnels. Un référencement facilement accessible des compétences visées ainsi que des compétences EDD complémentaires (qui sont référencées dans les supports pédagogiques de l'EDD déjà existants) constitue une aide très importante pour les enseignants.

- Formation continue : des formations continues devraient être mises en place afin de transmettre aux enseignants les connaissances professionnelles nécessaires à l'enseignement de thèmes complexes en lien avec l'EPDHDD et d'éviter un endoctrinement involontaire des apprenants.

### **2.3 Pistes d'action pour les secteurs de l'éducation non formelle et informelle**

L'important potentiel des acteurs extrascolaires devrait être exploité, notamment en ce qui concerne les démarches d'éducation à la citoyenneté mondiale. Leurs offres devraient être mieux adaptées aux programmes scolaires des différentes régions linguistiques. Autres aspects importants :

- Règles d'accès claires : des réglementations cantonales ou nationales pour permettre l'accès des acteurs extrascolaires aux écoles sont indispensables pour garantir l'égalité des chances et l'assurance qualité.
- Formation des enseignants : pour savoir comment évaluer et sélectionner les offres des partenaires externes et instaurer ensuite une collaboration en fonction de critères prédéfinis, les enseignants devraient recevoir une formation ad hoc.

*Philipp Marti, Klára Sokol*

*Berne, le 28 août 2025*

---

<sup>i</sup> EPDHDD (Éducation pour la Paix, les Droits de l'Homme et le Développement Durable) : sigle non officiel créé pour les besoins du présent document.